



LE BULLETIN

DU

SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE
RUCHER ÉCOLE DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS

n°8 – Hiver 2024-2025

DOSSIER : La picoteuse

Le projet « Rêve de Paysages 2050 »

Cap 2025 pour le Rucher école

Qualifier son emplacement

Enquête frelon 2024

Publication des actualités syndicales et apicoles à destination des adhérents du Syndicat Apicole de Gironde

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du Syndicat Apicole de la Gironde

Président : Pierre VERGER
Vice-président : Baptiste COUTANCEAU
Vice-président : Serge BONIFACE
Secrétaire : Valérie DUPONT
Secrétaire adjointe : Anna VINCENT
Trésorière : Dominique BONIFACE
Trésorière adjointe : Michelle SAUNIER
Archiviste : Pierre VERGER

Bureau du Rucher école des Sources

Président : Baptiste COUTANCEAU
Vice-présidente : Valérie DUPONT
Secrétaire : Anna VINCENT
Secrétaire adjointe : Lucy COX
Trésorière : Michelle SAUNIER
Trésorière adjointe : Dominique BONIFACE

Administrateurs : Catherine BARREAUD, Jérôme CAMELEYRE, Emile ESPUNA, Yves GUILLEMAUT, Patrick HERRAN, Laurent LADOUCKETTE, Jean-Michel LAROCHE, Alexandra RINAUDO, Alain TREGAN, Jean-Yves TROUILHE.

Membres cooptés : Clément BLANCHET, Sylvie LESTRADE, Stéphane THERON

Membres d'honneur : Pierre DUCOUT, Wolfgang STELLER

COMITÉ DE RÉDACTION

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration a contribué à l'élaboration et à la relecture de ce premier numéro du Bulletin du SAG pour l'année 2025. Le prochain numéro de printemps est prévu au plus tard pour :

- Mai 2025

Vous souhaitez contacter le comité de rédaction, vous avez des remarques sur un article paru, vous avez un article ou des thèmes à nous proposer ? Envoyez-nous un message sur l'adresse email contact@sag33.com

AGENDA DU CA

Si vous souhaitez que des sujets soient traités par le Conseil d'Administration du SAG et du Rucher école, vous avez la possibilité de nous faire parvenir vos questions que nous pourrions inscrire à l'ordre du jour après évaluation de leur intérêt général. Le calendrier prévisionnel des CA pour l'année 2025 sera établi par les membres du CA à l'issue de l'assemblée générale du 25 janvier 2025.

SOMMAIRE

- Informations syndicales
- Projet Rêve de Paysages 2050
- Qualifier un emplacement
- DOSSIER : La picoteuse
- Enquête frelon asiatique 2024
- Les actualités du Rucher
- Bulletin d'adhésion
- Vous avez la parole

NOUS CONTACTER



www.sag33.com



[@rucher_ecole](https://www.instagram.com/rucher_ecole)



132, chemin des sources
33610 CESTAS



contact@sag33.com

EDITO

En ces temps particuliers de division, que dis-je, de fragmentation du paysage social et politique, des initiatives telles que l'enquête frelon font du bien à la tête ! Pour la première fois, ce sont plus d'une vingtaine d'associations et syndicats qui ont travaillé ensemble à la mise au point et à la diffusion auprès des apiculteurs d'une enquête commune à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine. Cette enquête a fédéré les témoignages de 1417 apiculteurs sur un sujet commun, preuve qu'il est possible de faire des choses ensemble et à n'en pas douter, elle a permis d'établir des relations entre les syndicats qui ne manqueront pas d'enrichir nos échanges, nos retours d'expériences, nos pratiques apicoles, au profit de l'abeille et de la filière.

Travailler ensemble, c'est également le thème du projet « Rêve de Paysages Gironde 2050 » que le SAG a le plaisir de lancer cette année, soutenu par la commune de Cestas. Il s'agit de combiner des compétences techniques, agronomiques, politiques, économiques, pour mettre en œuvre un ambitieux projet de plantation d'espèces mellifères, avec pour objectif de retrouver une situation d'abondance de ressources. La question est relativement simple : que laisserons nous aux générations futures si nous ne nous préoccupons pas maintenant de la mise en place de sujets mellifères à même de braver les perturbations climatiques en cours et à venir. Sur ce projet, toutes les contributions seront les bienvenues, à commencer par une adhésion au syndicat, en signe de soutien car nous devons mobiliser des ressources financières importantes pour atteindre nos objectifs.

Souhaitons que cette année 2025 nous présente une saison clémente pour nos abeilles. Après plusieurs années tendues sur les conditions de production (Sécheresse, incendies, températures, frelons, pluies diluviennes...), une année de répit serait la bienvenue au risque sinon de démotiver un certain nombre d'apiculteurs familiaux. Car oui, la DGAL dénombre un total de 63 415 apiculteurs, et oui, c'est bien tous ensemble que nous formons la filière apicole française ! (source FranceAgriMer Bilan de campagne Miel – Novembre 2024).

Pierre VERGER.

DISSOLUTION DE LA FARA

Les administrateurs de la FARA se sont réunis le 02 novembre 2024 lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire sous la présidence d'Alain Prévost. Pour mémoire cette fédération, historiquement nommée FASO, avait pour mission ces dernières années la gestion d'un contrat d'assurance pour les apiculteurs. Compte tenu de l'évolution de la réglementation régissant les règles de distribution des contrats d'assurance, Groupama a mis fin de façon unilatérale à ce contrat. Annulant ainsi toute action possible de la FARA dans ce domaine.

Ainsi amputée de sa mission principale, l'existence même de la FARA a été remise en cause. D'autant plus qu'en parallèle, le redécoupage des régions a vu naître la FARNA dont les missions concernent la défense de la filière au sens large.

Tous les syndicats fédérés étaient représentés lors de cette Assemblée Générale Extraordinaire qui a prononcé la dissolution de la FARA à l'unanimité.

Une page de l'histoire syndicale apicole du Sud-Ouest s'est tournée. Longue vie à la FARNA !

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FARNA DU 02.11.24

Le Conseil d'Administration de la FARNA s'est réuni ce 02 novembre 2024 sous la présidence de Pierre Verger. Tous les syndicats fédérés étaient présents. Pour mémoire, la FARNA fédère à ce jour :

- La Société Charentaise d'Apiculture (16)
- Le SAG (33)
- Le SAGA (33)
- Le GAL (33)
- L'abeille Landaise (40)
- L'abeille Gasconne (47)
- L'Abeille des Gaves & Nives (64)

Cette réunion s'est tenue dans une ambiance très constructive avec une équipe motivée. De nombreux sujets étaient inscrits à l'ordre du jour. Les

perspectives d'extension de la FARNA à d'autres départements de Nouvelle-Aquitaine sont désormais concrètes.

Les participants se sont quittés en fin de journée avec de nombreux sujets à instruire dans leurs syndicats respectifs.

IGP MIEL DES LANDES

Sans remonter à l'historique global du dossier, mais pour se focaliser sur l'action juridique, le syndicat l'Abeille Landaise au travers de son Président Jean Pierre Lespiaucq était porteur de contestation à l'encontre du cahier des charges IGP Miel des Landes sur le fond et sur la forme, et notamment sur le manque d'échanges dans les étapes de préparation de ce cahier des charges. Il a porté cette contestation à la connaissance du Syndicat apicole de la Gironde et de l'Abeille Gasconne étant tous deux concernés par l'aire géographique, et qui ont confirmé leur intérêt de faire bouger les lignes sur 2 sujets :

- La notion d'opérateur, volontairement trop floue. Alors qu'au niveau national et dans la structuration de la filière, les relations entre apiculteur, conditionneur, distributeur ne sont pas au beau fixe, il nous est apparu que l'usage d'un terme volontairement flou « d'opérateur » qui pourrait indistinctement concerner un apiculteur ou un conditionneur n'était pas approprié s'agissant de la définition du professionnel à même de produire du Miel des Landes.
- Totalement focalisé sur le produit, il nous est apparu que le cahier des charges oubliait fondamentalement la valorisation du producteur de ce produit. En effet, pas de contrainte sur le SIRET, pas de contrainte sur la localisation de la miellerie, pas de contrainte sur les transhumances permettent ainsi à tout type « d'opérateur », d'où qu'il vienne, de valoriser l'appellation Miel des Landes, au détriment des apiculteurs réellement installés sur la zone de production et qui tentent de valoriser localement le patrimoine et les savoir-faire.

La contestation a pris la forme d'une requête en Conseil d'état portée par les 3 syndicats ainsi que l'UNAF au travers de son avocat Maître Fau. Lors de son CA du 18.11.2023, la FARNA rejoint le dossier sous la présidence de Jean Pierre Lespiaucq.

Le sujet IGP Miel des Landes ayant été porté à l'ordre du jour du COREFI du 12.02.2024, Patrick Granziera pour l'Abeille Gasconne et Pierre Verger pour le SAG et président de la FARNA y ont participé et ont échangé avec les représentants de l'ADANA et du SML. Comme le traduit le compte-rendu de cette réunion, une volonté commune d'apaisement, d'échange et de discussion sur un avenir commun du texte a été abordé plutôt qu'une confrontation juridique.

Conformément à son engagement Pierre Verger a demandé à Maître Fau, dans un mail du 10.06.2024, de stopper la procédure et ainsi de stopper les frais à venir afin de réorienter utilement ces fonds au profit de la filière qui souffre actuellement plus que jamais.

Patrick Granziera de l'Abeille Gasconne et par ailleurs administrateur de l'UNAF souscrit totalement à cette position d'arrêter la procédure.

La FARNA entérine également lors de son CA du 02 novembre 2024 de stopper la procédure en cours.

Ce dossier est donc désormais dans une voie d'apaisement et de discussion sereine profitable à tous les acteurs de la filière.

LE SAG PREND LA DÉCISION D'UNE DOUBLE AFFILIATION UNAF - SNA

Face au constat que la filière apicole est largement fragmentée et ce, même au niveau local, et dans la volonté de rassembler plutôt que de diviser, le SAG a pris la décision lors de son conseil d'Administration du 18.10.2024 de valider une double affiliation aux deux fédérations nationales majoritaires :

- L'UNAF : Union Nationale de l'Apiculture Française
- Le SNA : Syndicat National d'Apiculture



Ainsi, les adhérents du SAG auront désormais le choix de leur affiliation par l'intermédiaire du choix de leurs formules d'assurances.

RÉSULTATS DU CONCOURS PHOTO

Le Jury composé des membres du Conseil d'Administration du SAG s'est prononcé sur les 45 clichés en compétition dans le concours photos 2024 organisé par le SAG dont le thème était : « Abeilles et fleurs de connivence ».

La grille de notation appliquée sur toutes les photos était structurée autour de 3 questions :

- Le respect du thème
- L'aspect esthétique
- La complexité technique du cliché

Chaque question était sur 5 points totalisant ainsi un score de 15 points. Les notes attribuées s'étalent de 3,44 à 13,33.

Les photos gagnantes du concours 2024 sont :

Premier prix : Nathalie de Checchi, qui remporte une harpe électrique remise par notre partenaire Api Distribution (Score : 13,333)



Deuxième prix : Christophe Horbette, qui remporte un bon d'achat de 100 € chez notre partenaire Api Distribution (Score : 12,889)



Troisième prix : Véronique Lemoine, qui remporte un lot de 3 pièges à frelons Beevital remis par notre partenaire le GDSA 33 (Score : 12,667)



Le thème pour le concours photo 2025 sera :
« l'abeille au travail »

RÉSULTATS AU CONCOURS DES MIELS

Nous sommes très heureux de pouvoir féliciter nos adhérents qui ont remporté des médailles au concours des miels de Nouvelle-Aquitaine.

Ces médailles sont évidemment le fruit d'un travail de qualité sur un terroir d'exception. Voici ci-dessous le palmarès 2024 :

Miel d'acacia :

- Médaille d'argent pour Joël Saint-Marc de Bazas

Miel de Bruyère Cendrée :

- Médaille d'or pour Thibault Chaumont – Hymne à l'abeille de Léognan

Miel de Forêt et de Miellat :

- Médaille d'or pour Thibault Chaumont – Hymne à l'abeille de Léognan

Miel de Printemps :

- Médaille d'or pour Henri Claustres de Talence
- Médaille d'argent pour Joël Saint-Marc de Bazas

Miel d'été liquide :

- Médaille d'argent pour Joël Saint-Marc de Bazas



FORMATIONS EN APICULTURE TOUS NIVEAUX



DÉCOUVERTE
DE L'APICULTURE



SÉLECTION
ÉLEVAGE



SANTÉ DE
L'ABEILLE



MIEL ET
GELÉE ROYALE



GESTION
D'EXPLOITATION

+ INFORMATIONS

Modalités, accessibilité,
tarifs et inscription sur :

WWW.APINOV.COM





À l'occasion de son Assemblée Générale du 25 janvier 2025, le Syndicat Apicole de la Gironde officialise le lancement de son projet :

Rêve de paysages Gironde 2050

Renouer avec l'abondance de ressources

Rêve de Paysages 2050 prend sa source dans le constat que les ressources mellifères viennent à manquer cruellement à nos abeilles et aux pollinisateurs au sens large, que cette carence soit liée aux pratiques culturales destructrices ou au déphasage entre la disponibilité et l'accès à cette ressource en raison de conditions climatiques perturbées, le constat est le même.

Rêve de Paysages 2050 entend donc renouer avec l'abondance en mobilisant des espaces aujourd'hui sous valorisés dans nos communes de Gironde et en agissant sur deux axes :

- *Repeupler ou densifier la flore endémique*
- *Introduire intelligemment des essences qui pallieront les trous de floraison et seront à même de braver les perturbations climatiques à venir.*



Rêve de paysages Gironde 2050

Un projet pour renouer avec l'abondance de ressources

contact@sag33.com



UN CONSTAT SÉVÈRE

Nous dressons le constat sévère que les ressources viennent à manquer pour les pollinisateurs au sens large et nos abeilles mellifères en particulier.

Ces ressources vitales manquent pour deux raisons principales visibles :

1. L'appauvrissement des ressources naturelles sauvages soit parce qu'elles ne sont pas remplacées, soit parce qu'elles sont détruites par des pratiques culturales peu respectueuses de la flore sauvage.
2. Le déphasage désormais flagrant entre des conditions météorologiques extrêmes et le cycle des végétaux, rendant très compliquées les opérations de butinage.

Cette année 2024 a encore été une illustration sévère de ce dérèglement notamment au printemps.

Les apiculteurs ont pu constater en début de printemps que les végétaux ont démarré leur cycle avec 2 à 3 semaines d'avance comparé aux années précédentes, mais s'en est suivi un épisode de plusieurs semaines de pluie, de vent froid, et de températures en dessous de 15°C.

C'est cette situation qui a notamment empêché les abeilles de fréquenter les robiniers qui ont pourtant affiché leur plus belle floraison. La pluie a cloîtré les abeilles dans les ruches créant des situations de promiscuité propices à l'essaimage et à l'apparition de maladies, et les températures n'ont de toute façon pas permis au nectar de monter dans les fleurs.



Une parcelle de pins passée à la Landaise

L'AMBITION DU PROJET

- 1 **Concevoir un projet pilote**
qui fournisse la preuve de faisabilité du retour à l'abondance
 - 2 **Tisser un réseau d'acteurs**
Citoyens, Apiculteurs, Scientifiques, Agriculteurs, Politiques, Entreprises...
 - 3 **Le déployer et évaluer ses impacts**
Voir grand, démarrer petit, mesurer et objectiver les résultats
 - 4 **Rendre le projet pilote reproductible**
Dessiner un paysage d'abondance à l'échelle de la Gironde
- Renouer avec l'abondance**

Les résultats attendus

Le retour de l'abondance



Nos paysages de demain

Pérenniser des pratiques durables du point de vue des débouchés économiques, de la résistance aux événements climatiques, du respect des productions, du respect de la biodiversité



L'abondance dans les territoires

Renouer avec une abondance de ressources nectarifères et pollinifères, aisément accessibles toute l'année pour favoriser l'expression de la biodiversité



La transmission entre générations

Assurer une transmission générationnelle qui assure aux générations futures les ressources à même de maintenir une nature vivante et plus résistante aux aléas climatiques à venir

La méthode

Des pratiques vertueuses pour de vrai !

Planter...

Deux axes de travail combinés :

- **Repeupler** ou **densifier** la flore endémique
- **Introduire** intelligemment des essences qui pallieront les trous de floraison et seront à même de braver les perturbations climatiques à venir.

Avec méthode

S'appuyer sur les résultats des travaux déjà menés par des agronomes

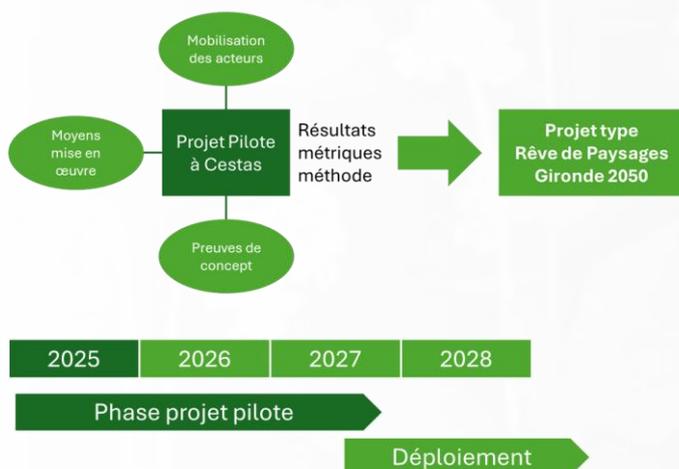
Voir grand, en hectares, agir modestement sur des placettes, ilots, lisières, pares-feux

Impliquer les acteurs localement

Agir concrètement et mesurer

Calendrier du projet

un projet sur le temps long



21 janvier 2025

- AG du Syndicat Apicole de Gironde

Février

- Conception du dispositif pilote
- Dimensionnement
- Financement
- Choix des espèces, itinéraires techniques,...

Courant 2025

- Points d'étapes, mise au point,
- Communication
- Référencement, Achats
- Dispositifs de mesure

Novembre 2025

- Premières plantations

la réduction des mortalités hivernales des colonies d'abeilles.

Cet outil d'aide à la gestion de la ressource mellifère a été élaboré dans le cadre d'INTERAPI. Il recense 38 espèces mellifères et 4 mélanges pour lesquels des informations agronomiques et apicoles sont connues et utilisables pour les implanter en interculture ou en jachère. Cet outil s'adresse aux acteurs du monde rural dans leur ensemble (agriculteurs, apiculteurs, techniciens et ingénieurs du développement rural...).

L'outil n'est pas très simple de prise en main, mais de nombreux critères sont accessibles dans le moteur de recherche. L'outil n'est pas non plus complet sur les espèces de plantes, mais les informations fournies sont très précises et de grande qualité.

Mellifere.com

Outil accessible à l'adresse : <https://mellifere.com/>



L'outil mellifere.com créé par la société koala.media est très facile à utiliser. Son objectif est d'attribuer un score mellifère à une zone positionnée sur une carte.

Les résultats sont visuels et complets mais il ne fournit que très peu d'information concernant ses sources de données. Ce score mellifère n'est pas non plus pondéré par un moment choisi dans la saison. En effet, le score mellifère d'un emplacement ne sera évidemment pas le même tout au long de la saison.

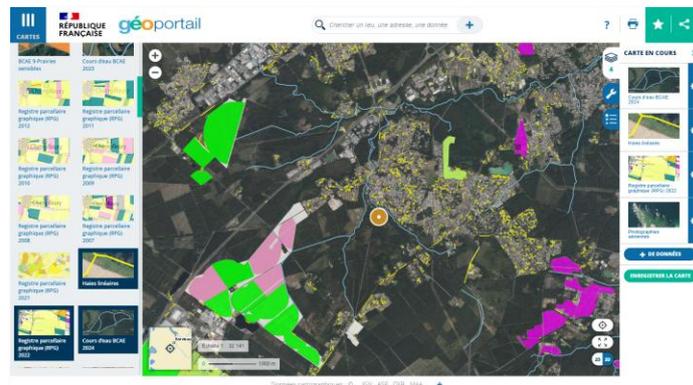
Le site dispose aussi d'un calendrier de floraison par espèce très utile et qui permet d'une certaine façon de croiser le score avec la période, dommage que cette analyse ne soit pas intégrée dans le calcul du score.

Un bon outil donc, mais à utiliser à titre indicatif.

Portail national Géoportail

Outil accessible à l'adresse :

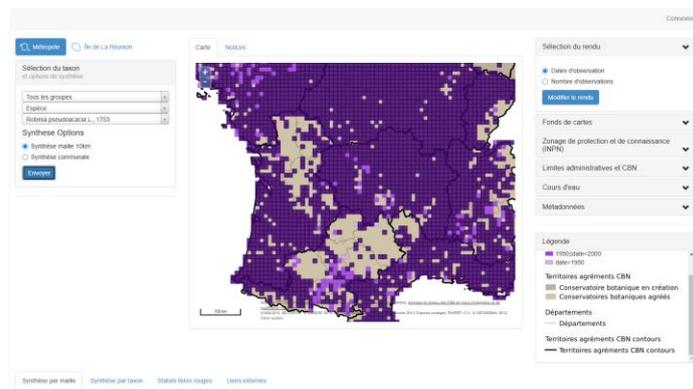
<https://www.geoportail.gouv.fr/>



Le célèbre portail Géoportail permet de superposer des couches de cartes thématiques. L'outil est très complet et très facile à utiliser. Les sources de données sont clairement identifiées et datées et vont bien au-delà des données de cultures seulement. Un outil sur lequel on peut facilement passer des heures.

Le Si-Flore des CBN

Outil accessible à l'adresse : <https://siflore.fcbn.fr/>



Le Si-Flore est un outil conçu par le réseau des Conservatoires Botaniques Nationaux. Cette plateforme nationale de diffusion des données « flore » du réseau des CBN, qui répond à un réel besoin dans le domaine de la connaissance de la flore sauvage en France, a vocation à évoluer et à être enrichie pour répondre toujours mieux aux besoins des utilisateurs.

Son approche est scientifique donc plus difficile d'accès. Le moteur de recherche attend par exemple les taxons selon les noms latins, mais les données sont précises et sourcées et le visual agréable.

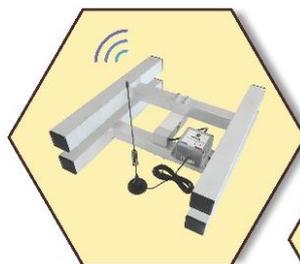
Produits connectés pour apiculture

NOS BALANCES CONNECTÉES

Dual Connect & Maxi 4

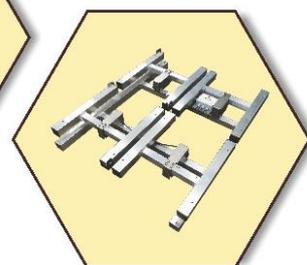
- ✓ Balances simples, fiables et robustes
- ✓ Recevez des alertes de miellées & d'essaimage
- ✓ Contrôlez la consommation de vos abeilles
- ✓ Surveillez la santé de vos colonies
- ✓ Réduisez vos déplacements, optimisez vos coûts
- ✓ Suivez à distance l'activité de vos ruchers

1 ruche



Dual Connect

4 ruches



Maxi 4



Satellite



4G

NOS EXTENSIONS DE CONNECTIVITÉ

4G & Satellite

- ✓ Élimine les zones non couvertes
- ✓ Couverture optimale en Europe
- ✓ Triple connectivité pour les balances
- ✓ Compatible avec nos balances & capteurs
- ✓ Transmet les données toutes les heures

NOTRE CAPTEUR DE COUVAIN

Capteur de couvain

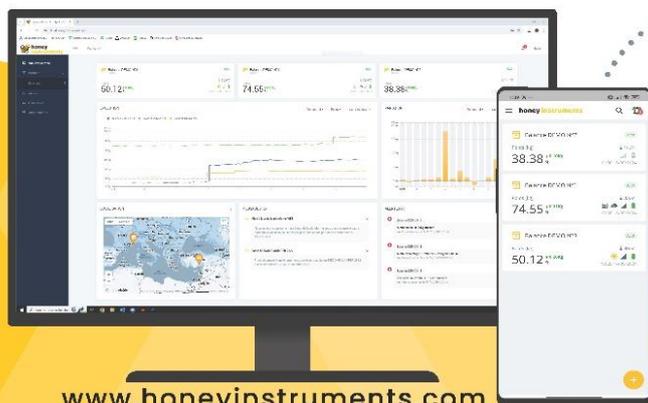
- ✓ Mesures & alertes température et hygrométrie
- ✓ Capteur compact, sans fil, simple à installer
- ✓ Développement du couvain
- ✓ Activité, présence et ponte de la reine



Capteur



 Première année
d'abonnement offert



www.honeyinstruments.com

Application mobile



LA PICOTEUSE, UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'APICULTURE DU SUD-OUEST

Dans le Sud-Ouest de la France et dans les Landes de Gascogne en particulier fut un temps où 999 bournacs maximum étaient installés par village (le millième portait malheur). Lors de la récolte, 500 bournacs étaient soufrés, tuant ainsi les abeilles et la récolte pouvait avoir lieu. L'autre moitié essaimait ce qui permettait de reconstituer le cheptel, assurant ainsi assez naturellement un renouvellement des reines tous les deux ans.

Le miel était extrait par pression, détruisant ainsi les rayons. Il n'était pas question à l'époque de miels mono-floraux comme on peut le voir aujourd'hui, une seule récolte était réalisée en fin de saison. La bruyère callune présente en fin de saison était souvent une part importante de la récolte du miel et la cire de callune, réputée pour sa blancheur était récupérée pour la confection de bougies de qualité.

C'est l'arrivée des ruches à cadres qui a permis aux apiculteurs de plus simplement différencier les miellées en facilitant la logistique des transhumances. Dans les Landes Gascogne, des ruches de l'abbé Warré ont fait leur apparition, puis les modèles Langstroth et Dadant. Les ruches Langstroth sont encore largement utilisées de nos jours dans le Sud-Ouest de la France (Landes, Pyrénées-Atlantiques).

Jean Pierre Duluc se souvient lorsqu'il était jeune, aller avec son père Edgard dans les Landes pour acheter des Bournacs aux apiculteurs locaux. Ils les transportaient dans des sacs en toile de jute et les transvasaient dans leurs ruches Langstroth arrivés en Gironde à Saint-Symphorien.

A propos de la bruyère callune

Voici un descriptif botanique de *Calluna vulgaris*, communément appelée bruyère commune ou callune, une plante emblématique des landes et des sols acides :

Caractéristiques générales

- **Famille botanique** : Ericaceae.
- **Type de plante** : Sous-arbrisseau persistant.
- **Hauteur** : Environ 20 à 50 cm, mais peut atteindre jusqu'à 1 m dans des conditions favorables.
- **Port** : Prostré à légèrement érigé, formant souvent des tapis denses.

Feuillage

- **Type** : Persistant.
- **Forme** : Feuilles très petites, imbriquées en écailles, ressemblant à des aiguilles.
- **Couleur** : Vert clair à vert foncé, pouvant virer au brun rougeâtre en hiver.
- **Arrangement** : Opposé et dense, donnant à la plante une apparence compacte.

Flleurs

- **Période de floraison** : De juillet à novembre, selon le climat et l'altitude.
- **Couleur** : Variée, allant du blanc au rose pâle, au rose foncé et parfois au violet.
- **Forme** : Campanulées (en forme de cloche) et regroupées en grappes compactes le long des tiges.
- **Particularité** : Les fleurs restent souvent sur la plante après la floraison, ce qui ajoute à son attrait visuel.

Fruits

- **Type** : Capsule très petite, contenant des graines minuscules.
- **Dispersion** : Par le vent ou les animaux.

Habitat et répartition

- **Sol** : Préfère les sols pauvres, acides et bien drainés, typiques des landes, tourbières et forêts claires.
- **Exposition** : Soleil ou mi-ombre.
- **Répartition géographique** : Originaire d'Europe, *Calluna vulgaris* est largement présente dans les régions tempérées d'Europe, d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord. Elle a également été introduite en Amérique du Nord.

Particularités écologiques

- **Rôle écologique** : La callune est une plante pionnière qui contribue à stabiliser les sols et à enrichir les écosystèmes pauvres en nutriments.
- **Adaptation** : Elle est résistante aux climats rudes, supportant les vents, le froid, et les incendies occasionnels dans les landes.
- **Relation avec les pollinisateurs** : Les fleurs sont une source importante de nectar pour les abeilles, ce qui en fait une plante clé pour la production du miel de bruyère.

Usages et intérêts

- **Ornemental** : Utilisée dans les jardins de bruyère, les rocailles ou comme couvre-sol.
- **Médicinal** : Traditionnellement utilisée en herboristerie pour ses propriétés diurétiques et antiseptiques.
- **Apicole** : Source de nectar pour le miel de callune, apprécié pour ses propriétés uniques.

Pied de callune blanche dans la forêt de Saint Symphorien
photo Jean Pierre Duluc



LE MIEL DE CALLUNE

Le miel de callune est réputé pour ses qualités organoleptiques uniques. Son goût marqué et sa texture le rendent idéal pour des utilisations spécifiques, comme accompagner des fromages forts (bleus, chèvres affinés), des plats salés ou des desserts sophistiqués.

Ces qualités en font un miel très prisé, notamment par les amateurs de miels atypiques et de terroirs spécifiques. Toutefois, son extraction nécessite des méthodes particulières (comme la picoteuse), en raison de sa texture gélatineuse.

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Arôme

Le miel de callune dégage un parfum puissant et floral, souvent décrit comme légèrement boisé avec des notes de caramel et de fruits mûrs. Cet arôme profond le distingue des autres miels.

Goût

Le goût est riche, corsé et complexe, avec une légère amertume en fin de bouche. Certains consommateurs perçoivent des touches épicées ou résineuses, parfois accompagnées d'une légère acidité qui équilibre sa douceur.

Texture

Une de ses caractéristiques uniques est sa texture **thixotrope**. À l'état naturel, le miel de callune est gélatineux et ne coule pas comme les autres miels. Lorsqu'il est agité ou remué, il devient temporairement liquide avant de reprendre sa texture gélifiée. Cette particularité est due à sa teneur élevée en protéines.

Couleur

Sa couleur varie du brun foncé à l'ambre profond, avec des reflets roux. La teinte peut légèrement changer en fonction des conditions de récolte.

Composition sensorielle

- **Sensation en bouche** : Le miel de callune est souvent décrit comme « crémeux » ou « collant », avec une persistance en bouche remarquable.
- **Cristallisation** : Ce miel cristallise rarement ou très lentement en raison de sa texture unique.

Certaines variétés de miel, et notamment celui produit à partir de **bryère callune**, sont dits « thixotropes ». Ces types de miel sont difficiles à extraire par les méthodes traditionnelles car ils ne s'écoulent pas librement des alvéoles de cire une fois le cadre désoperculé. En Europe, notamment dans des régions apicoles de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de France et des pays nordiques, la récolte de ce miel a posé des défis particuliers aux apiculteurs.

Dans le Sud-Ouest de la France, notamment dans les départements des **Landes**, des **Pyrénées-Atlantiques** et du **Périgord**, les apiculteurs récoltent traditionnellement ce miel de bryère callune. Avant l'apparition des techniques modernes, cette tâche était fastidieuse et souvent infructueuse.

Un miel Thixotrope est gélatineux à l'état naturel mais devient plus fluide lorsqu'il est agité ou soumis à une force mécanique permettant l'extraction sans compromettre la qualité du produit.

Outre le **miel de bryère callune**, plusieurs autres miels sont également considérés comme **thixotropes**, c'est le cas notamment :

- **Miel de Manuka** : Originaire de Nouvelle-Zélande et d'Australie, le miel de manuka est produit à partir des fleurs du *Leptospermum scoparium*. Il est connu pour ses propriétés antibactériennes puissantes, mais aussi pour sa texture épaisse, qui peut présenter des caractéristiques thixotropes. Comme le miel de callune, il peut être difficile à extraire et nécessite parfois une agitation mécanique pour devenir plus fluide.
- **Miel de Bryère blanche** : Tout comme le miel de bryère callune, le **miel de bryère arbustive** (ou bryère blanche) peut présenter des propriétés thixotropes. Il est produit dans des régions méditerranéennes et dans certaines zones montagneuses. Ce miel a une texture épaisse et crémeuse, qui peut être difficile à extraire sans agiter ou perturber sa structure.
- **Miel de trèfle blanc** : Le miel de trèfle blanc peut parfois être thixotrope, selon les conditions de récolte et la région d'origine. Bien qu'il ne soit pas systématiquement thixotrope, certains apiculteurs rapportent des cas où ce miel a une texture visqueuse et gélatineuse, nécessitant des techniques spéciales pour l'extraction.

- **Miel d'Eucalyptus** : Certaines variétés de miel d'eucalyptus, surtout celles produites dans des zones où le nectar de l'arbre est très concentré, peuvent présenter des propriétés thixotropes. Ce miel est généralement épais et visqueux, avec une tendance à gélifier à l'état naturel.
- **Miel de Mélèze** : Le miel de mélèze, produit à partir des arbres de la famille des conifères, est un miel rare qui présente parfois des propriétés thixotropes. Il est principalement récolté dans les régions montagneuses, notamment en Europe centrale. Ce miel, riche en minéraux, a une texture qui peut rendre son extraction difficile sans techniques adaptées.

AUX ORIGINES DE LA PICOTEUSE



Zoom sur les aiguilles d'une picoteuse THOMAS

Avant l'invention de la picoteuse, les apiculteurs utilisaient des méthodes artisanales pour récolter le miel thixotrope, comme des peignes ou des systèmes manuels pour gratter et casser les alvéoles. Cependant, ces techniques étaient peu efficaces, endommageaient souvent les cadres, et rendaient la récolte laborieuse.

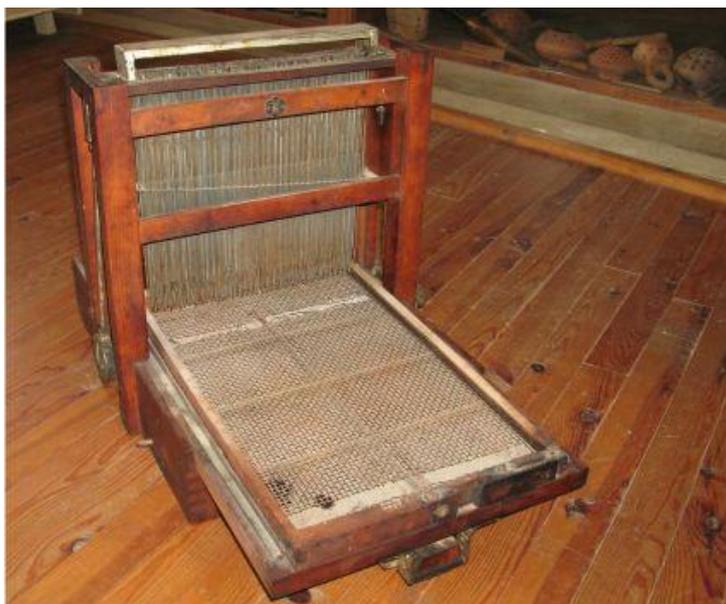
C'est dans ce contexte que des **apiculteurs européens** ont commencé à développer des outils pour faciliter cette extraction. La **Grande-Bretagne**, où le miel de bryère est abondant, a joué un rôle central dans le développement de la **première picoteuse** au XIXe siècle. Cet outil mécanique fut conçu pour percer légèrement la surface des alvéoles de cire, facilitant ainsi l'agitation du miel et sa fluidification. Cette première version de la picoteuse fonctionnait à la main et comportait de petites aiguilles ou pointes qui « picotaient » la surface du cadre, d'où son nom.

Avec le temps, la technologie de la picoteuse s'est améliorée. En **Allemagne** et en **France**, des versions plus sophistiquées ont vu le jour au début du XXe siècle, avec des dispositifs à rouleaux pour rendre l'extraction plus rapide et uniforme. En parallèle, le développement des **extracteurs d'air chaud** ou des systèmes de **chauffage modéré** pour fluidifier le miel

thixotrope a permis d'augmenter la productivité, mais la picoteuse est restée un outil clé.

L'Europe a été un foyer de nombreuses innovations, surtout à la fin du XIXe au début du XXe siècle. À cette époque, les apiculteurs de plusieurs pays européens, notamment l'Allemagne, cherchaient des solutions pour améliorer l'efficacité de l'extraction du miel thixotrope.

LE MODÈLE DE PICOTEUSE DE A. LIAN

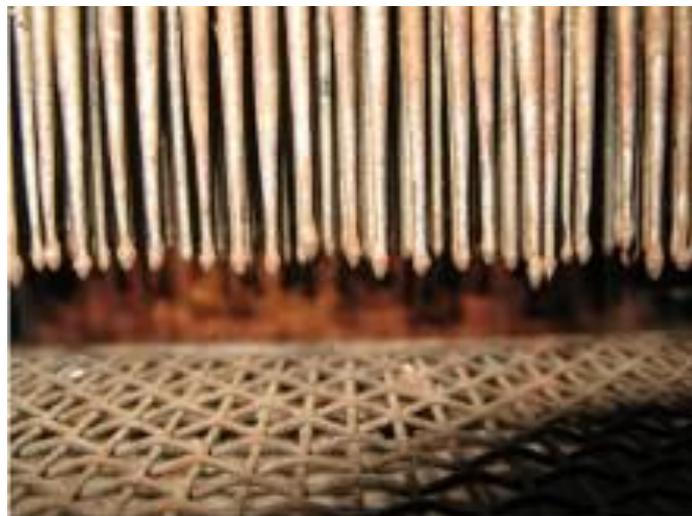


Picoteuse allemande manuelle conçue par A. Lian visible au musée du Miel

Le modèle conçu par A. Lian représente une percée dans la technologie d'extraction du miel thixotrope. Les principales caractéristiques de ce modèle sont :

- **Utilisation de pointes mobiles** : Le modèle Lian se distingue par l'intégration de **pointes ou aiguilles mobiles**. Ces pointes permettent de piquer chaque alvéole, brisant la structure du miel thixotrope sans endommager la cire, ce qui est crucial pour les apiculteurs souhaitant réutiliser leurs cadres.
- **Action mécanique précise** : L'une des contributions majeures d'A. Lian est d'avoir conçu un mécanisme qui assure une **précision** et une **uniformité** dans le piquage des alvéoles. Contrairement aux outils purement manuels qui dépendaient de la dextérité de l'apiculteur, le modèle Lian a permis une standardisation de l'opération. Ce mécanisme a permis de traiter plus rapidement et efficacement les cadres contenant du miel thixotrope.

- **Mécanisation de l'extraction** : Bien que les premiers modèles de picoteuse aient été majoritairement manuels, la version de A. Lian a introduit l'idée de la **mécanisation** du processus. Cela a non seulement accéléré l'extraction du miel, mais aussi facilité le travail des apiculteurs ayant de grandes quantités de cadres à traiter.



Roger et Madeleine DULUC
Roger débute l'apiculture en 1920

Edgard et Lucette DULUC
Edgard débute en 1955

Jean Pierre et Annie DULUC
Jean Pierre Débute en 1974

Roger Duluc démarre l'aventure de l'apiculture en 1920. Il est alors équipé d'un rucher issu d'un voisin âgé, composé de ruches de type Layens. (De nos jours les ruches Layens sont encore fortement utilisées en Espagne). Les moyens logistiques sont rudimentaires et les techniques d'extraction en sont à leur balbutiement. Le miel de Bruyère callune récolté en fin de saison était alors pressé. Les rayons des cadres utilisés pour cette production n'étaient donc pas récupérés.

L'histoire rétrospective de la famille Duluc a été racontée dans un très bel article documenté, rédigé par Jean Pierre Duluc et publié dans l'Abeille de France du mois de mars 2021. Des extraits ont également été publiés dans le Bulletin technique de l'ADANA de Mars 2021.

Cette même année 1920, Yves Michaud, Ingénieur et apiculteur, fonde dans les Pyrénées Les établissements Yves Michaud qui deviendront des années plus tard l'entreprise Famille Michaud Apiculteurs.

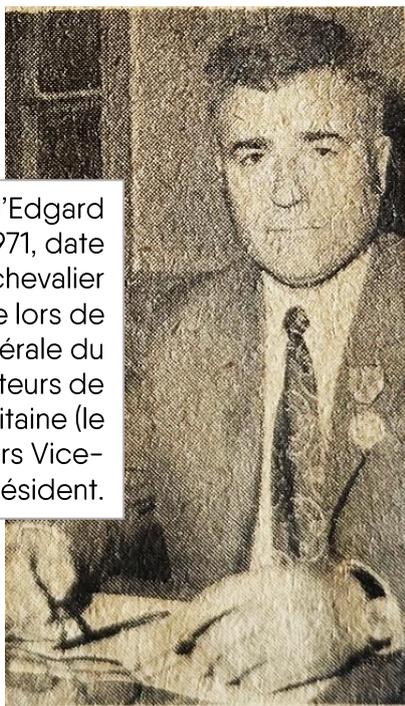
Les deux hommes se connaissent et commercent ensemble. Une partie du miel produit par Roger est vendu à Yves Michaud.

Après la fermeture de l'usine familiale de fabrication de paillons, Edgard Duluc le fils de Roger, fait le choix de reprendre le rucher de son père. Il s'investit immédiatement dans la modernisation de l'exploitation et va mettre son talent d'inventeur au service de l'apiculture. Il conçoit des machines et des dispositifs que les apiculteurs utilisent encore de nos jours.

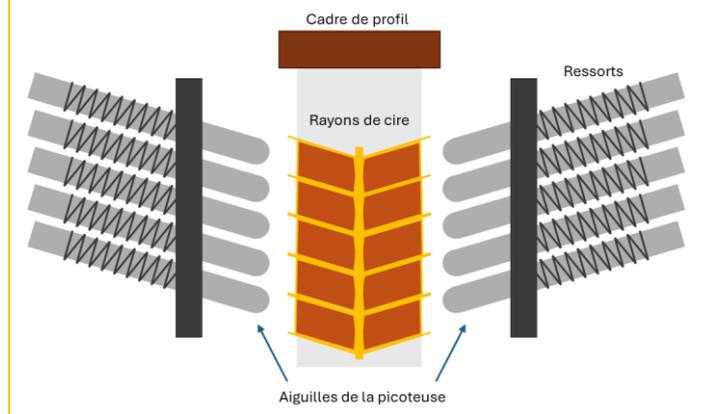
Dès 1956, il réfléchit à mettre au point un système efficace pour l'extraction du miel de callune dont les récoltes sont alors abondantes. Certes, des modèles de picoteuses existent déjà, mais elles ne sont pas satisfaisantes car peu mécanisées. Elles nécessitent beaucoup de manipulations des cadres car elles ne picotent qu'une face à la fois, il faut retourner les cadres, les décaler pour picoter les cellules adjacentes. Les cadres sont posés à plat ce qui n'est pas idéal pour la face du cadre qui est déjà désoperculée.

C'est alors qu'à l'hiver 56, il met au point un premier prototype de picoteuse totalement automatisée. Le cadre est fait en bois. Elle permet de picoter les deux faces d'un cadre en même temps à la verticale. Le gain de temps est considérable ! Il construit dans la foulée un deuxième modèle, cette fois-ci avec un cadre en métal plus robuste. Edgard ne dépose pas de brevet pour son invention. Il n'invente pas pour commercialiser, mais il invente pour simplifier son usage au quotidien et moderniser son exploitation. Conscient malgré tout de l'apport que son invention peut être pour la communauté apicole, il la présente à Yves Michaud qui mandate un ferronnier pour produire cette machine en série. S'en suit la commercialisation par les établissements Yves Michaud de cette toute nouvelle picoteuse.

Cette photographie d'Edgard Duluc date du 5 mai 1971, date à laquelle il est fait chevalier du Mérite agricole lors de l'Assemblée Générale du Syndicat des Apiculteurs de Gironde et d'Aquitaine (le SAGA) dont il est alors Vice-Président.



Principe mécanique simplifié de la picoteuse Duluc





Ce modèle de picoteuse Duluc permet donc :

- De picoter les deux faces d'un cadre en même temps sans action manuelle
- Grâce à un système d'aller-retour de passer sur l'intégralité des cellules des deux faces
- La glissière sur laquelle est posé le cadre est montée sur ressort permettant de décaler légèrement le cadre au retour afin de picoter les cellules adjacentes à celles picotées à l'aller
- Les aiguilles astucieusement inclinées pénètrent les cellules sans les endommager afin que le cadre soit réutilisable

Cette invention remarquable connut un réel succès et marqua un tournant dans la production de miel de Callune qui connut un âge d'or entre les années 70 et les années 2000. à cette époque la Callune était la production principale de la famille Duluc.



Jan Pierre Duluc en action sur sa picoteuse

Outre la picoteuse, Edgard puis par la suite Jean Pierre ont mis au point et réalisé de nombreux dispositifs innovants couvrant l'ensemble des activités de l'apiculteur avec comme trame de fond : améliorer le confort de l'apiculteur et éviter la perte de temps.

Ces inventions concernent les ruches, les supports de ruches, les équipements de manipulation logistique, de transport, l'extraction, la filtration, etc...

Jean Pierre confie qu'avec sa femme, ils faisaient l'extraction de 2 tonnes de miel par jour grâce au côté pratique de leur miellerie et de l'ingéniosité de leurs outils.

Bref, ils ont conçu des outils malins pour que les apiculteurs travaillent dans de bonnes conditions.

Date	Poids
le 4 Sept	44 K
le 5	46 K 5
le 6	48 K
le 7	50 K
le 8	52 K 5
le 9	55 K
changé de ruche	82 K
le 10	86 K
le 11	89 K
le 12	91 K 5
le 13	94 K
le 14	95 K
sorti une hausse	74 K
le 15	77 K 5
le 16	80 K
le 17	83 K
le 18	87 K
le 19	91 K 5
le 20	95 K

Mauvaise Année

Carnet « Bascule » 1959 à 1962
d'Edgard Duluc

Les carnets de pesées rédigés par Edgard que Jean Pierre conserve précieusement donnent des indications sur la quantité de production de l'époque. À titre d'exemple, l'année 1959, qualifiée de mauvaise année par Edgard, indique tout de même une miellée de 51 kilos en 2 semaines sur une ruche !

AUTRES MODÈLES DE PICOTEUSES

Cette invention n'ayant pas été brevetée, elle a donné lieu à de nombreuses adaptations et l'on trouve désormais chez les apiculteurs différents modèles de picoteuses dont les noms des fabricants sont évidemment contemporains d'Edgard Duluc.



Établissements DARDENNES, Ingénieur – Constructeur à Salles en Gironde pour cette picoteuse initialement manuelle mais qui a été motorisée par la suite. Ce modèle nécessite de retourner le cadre pour picoter chacune des faces.



Établissements THOMAS FILS - Constructeur à FAY ORLEANS pour cette picoteuse double face motorisée. Le cadre est transporté verticalement entre les picots.

Nous tenons à adresser de chaleureux remerciements à Jean Pierre Duluc qui nous a ouvert ses souvenirs, ses archives, ainsi que les portes de sa miellerie géniale !

Merci également à Jérôme Cameleyre dont le grand père apiculteur était contemporain d'Edgard Duluc. Jérôme nous a fourni les photos des picoteuses Dardennes et Thomas.

Enfin merci à Emile Molès du musée du Miel (<http://musee-du-miel.com/>) pour nous avoir donné l'autorisation d'utiliser les photographies de la picoteuse de A. Lian. Le musée dispose sur place de 4 modèles de picoteuses anciennes (A Moure 82120 GRAMONT)



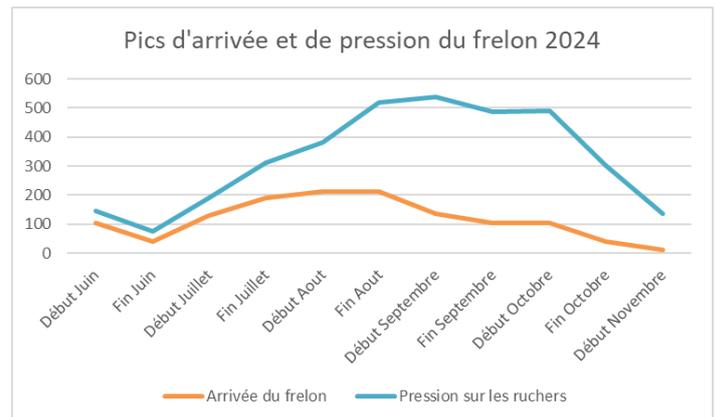
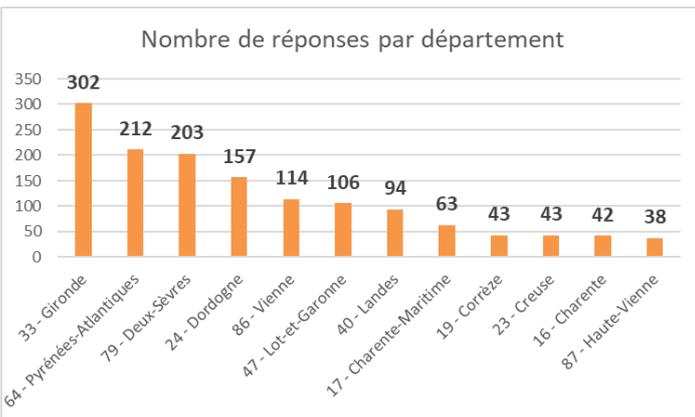
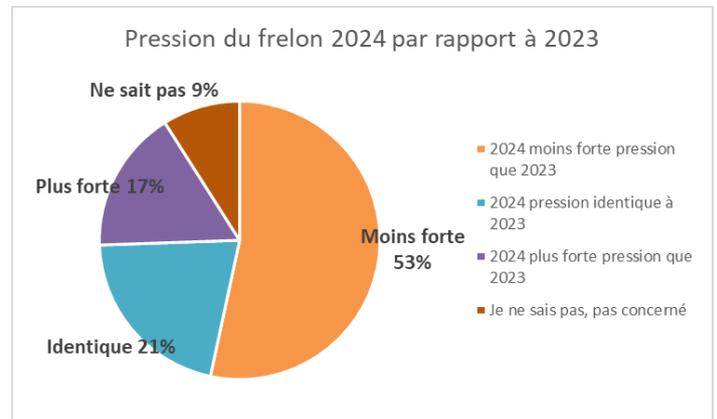
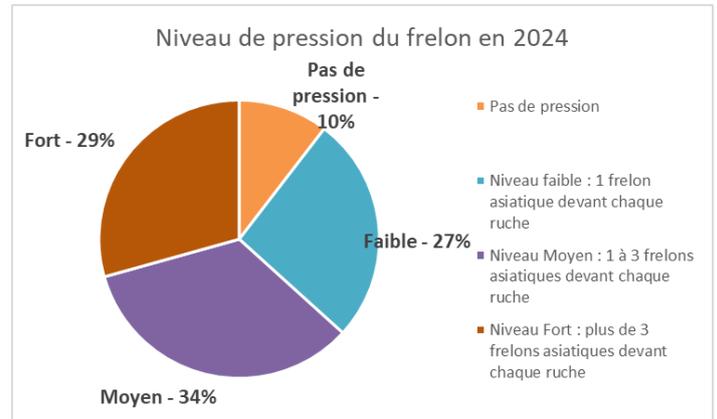
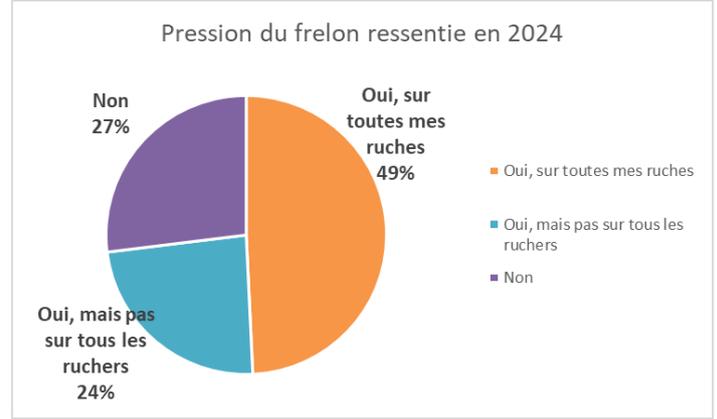
Le SAG a conçu en 2023 une enquête à destination des apiculteurs afin de mesurer l'impact du frelon asiatique sur nos ruchers. Cette enquête a rapidement été relayée par le GDSA 33, puis la FARNA permettant ainsi aux adhérents de 6 syndicats de participer à cette enquête.

Fort du succès de cette première édition, le SAG a relancé cette démarche début octobre 2024 en incluant cette fois-ci tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine dans une démarche participative.

Ainsi, jusqu'à mi-novembre, ce sont plus de 20 syndicats apicoles, l'ADANA, la FARNA, et l'INRAE qui ont contribué à la mise à jour du questionnaire de l'enquête 2024. Le questionnaire a ensuite été informatisé et le lien a été envoyé à chaque syndicat afin que chacun puisse diffuser l'enquête auprès de ses adhérents.

1417 apiculteurs de Nouvelle Aquitaine ont ainsi pu pour la première fois mettre leurs observations en commun s'agissant de l'impact du frelon asiatique sur leurs ruchers en 2024.

Vous trouverez dans ces pages une synthèse de quelques indicateurs des résultats de l'enquête. Le dossier complet est téléchargeable sur le site du SAG à l'adresse : <https://sag33.com/frelon/>



1417

Apiculteurs participants

1417 Apiculteurs des **12 départements de Nouvelle Aquitaine** se sont mobilisés sous l'impulsion de leurs syndicats et associations apicoles pour témoigner de l'impact du frelon à pattes jaunes sur leurs ruchers en 2024

73%

Apiculteurs sous pression

73% des apiculteurs de Nouvelle Aquitaine ayant répondu à l'enquête affirment avoir subi une **pression du frelon à pattes jaunes en 2024**. Ce chiffre est en net recul par rapport à 2023 (95%)

53%

Moins forte que 2023

53% des apiculteurs de Nouvelle Aquitaine ayant répondu à l'enquête affirment que la pression subie en **2024 était moins forte que celle de 2023**. Par ailleurs elle est aussi plus disparate

1,7M

Frelons piégés

Près de 1,7 millions de frelons à patte jaunes déclarés piégés dont **480 000 frelons** piégés au printemps et **1,220 millions** piégés à l'automne par des dispositifs et des attractifs très divers.

524k€

Préjudice évalué

Le montant du préjudice déclaré par **622** des apiculteurs de Nouvelle Aquitaine ayant répondu à l'enquête dépasse nettement le **demi-million d'euros**.

128€

Destruction d'un nid

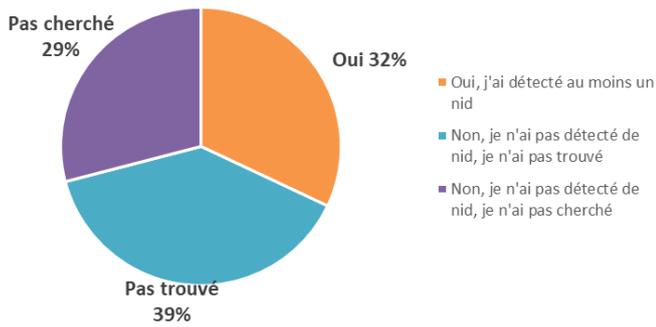
Le prix moyen de la destruction d'un nid de frelons constaté par **637** des apiculteurs de Nouvelle Aquitaine ayant répondu à l'enquête est de **128 €**

5,7%

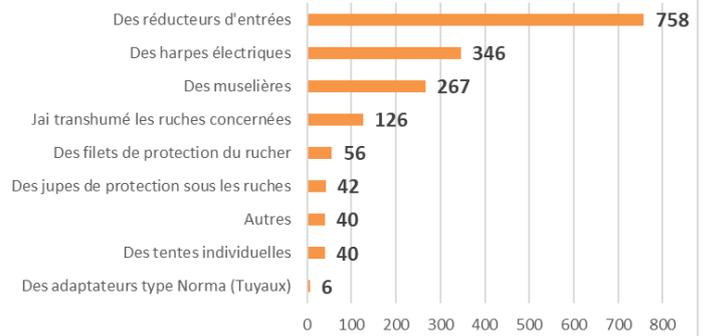
Mortalité automnale

La somme des fourchettes hautes des cheptels déclarés par les répondants à l'étude totalise 50 065 colonies estimées concernées par les répondants de l'étude. 2864 colonies mortes **représentent 5,7% de mortalité automnale** due au frelon asiatique.

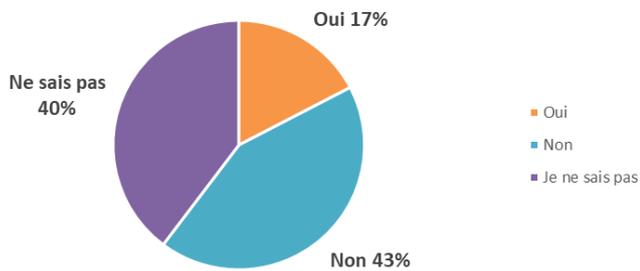
Détection des nids de frelon



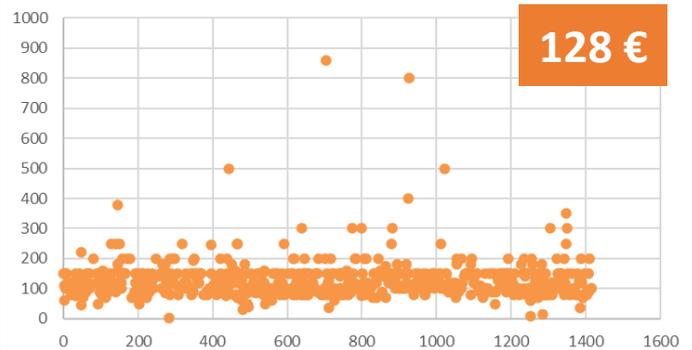
Dispositif de protection des ruches / ruchers



Votre commune a lancé un dispositif spécial frelon



Prix moyen pour la destruction d'un nid ?



propolia

L'abeille embellit nos vies

Complétez vos revenus

EN DEVENANT REVENDEUR PROPOLIA

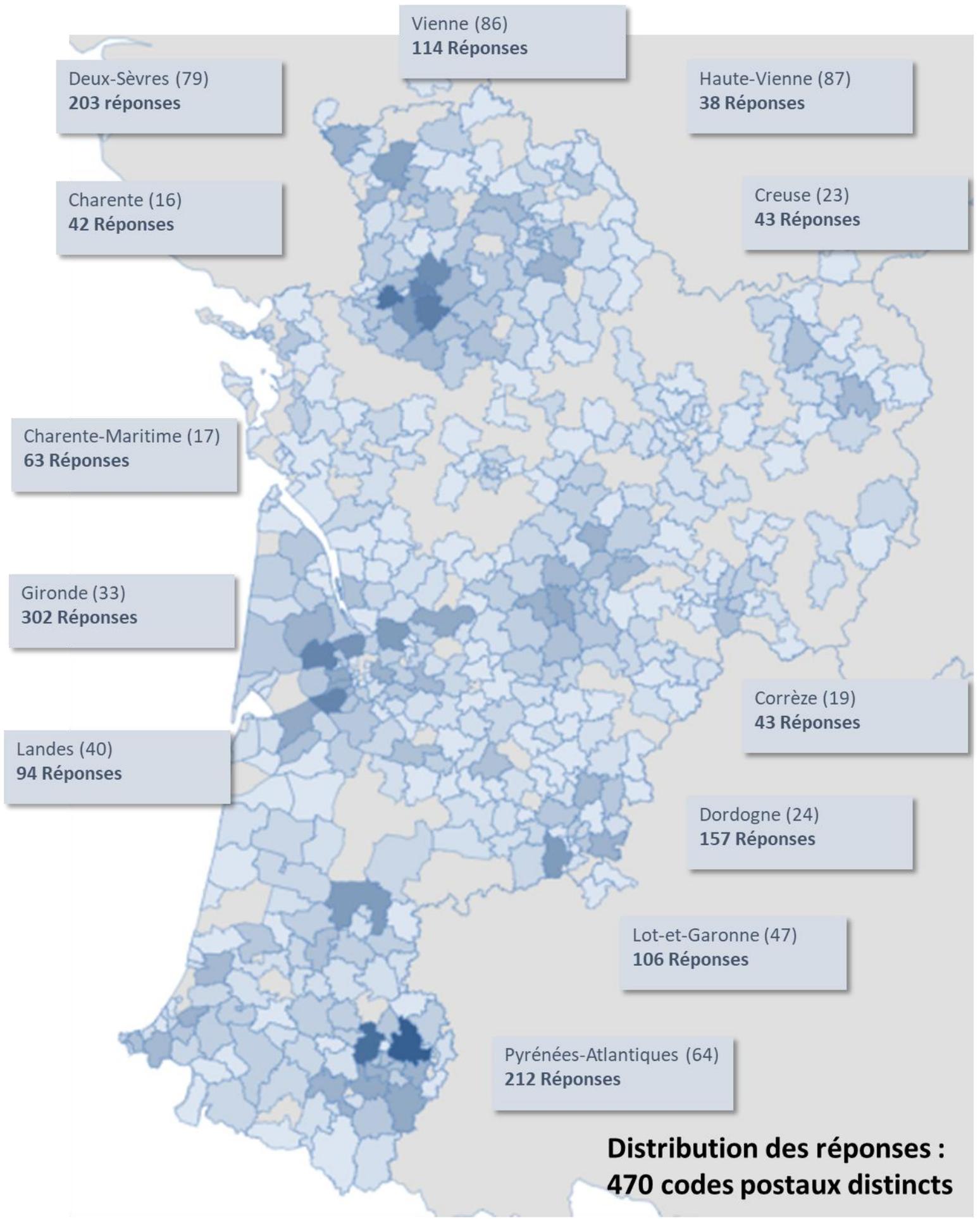
APICULTEURS
1er réseau
de vente
PROPOLIA

- **Tarifs préférentiels** toute l'année
- **Promotions** exclusives 2 fois par an
- **Équipe dédiée** à votre accompagnement
- **Franco de port** dès 150€

PROPOLIS RÉCOLTÉE
EN FRANCE

Vous récoltez de la belle propolis ? Nous vous l'achetons

Nous recherchons tout au long de l'année des produits de la ruche bruts pour créer nos soins Bien-être & Beauté



**Distribution des réponses :
470 codes postaux distincts**

2024 AU RUCHER ÉCOLE : VOYAGE AU CŒUR DE L'APICULTURE ET DE L'ENGAGEMENT COLLECTIF

L'année 2024 a été une aventure intense au Rucher École, marquée par l'implication d'un groupe de passionnés de tous âges, la réalisation de nombreux projets et un engagement toujours plus fort pour le partage des connaissances apicoles. C'est grâce à l'énergie collective de nos bénévoles, de nos élèves et de nos partenaires que nous avons pu concrétiser nos ambitions. Retour sur une année riche en apprentissages, en partages et en succès.



Un parcours pédagogique rythmé et enrichissant

Cette année, 24 élèves, âgés de 28 à 67 ans, ont suivi notre formation. A l'occasion des 14 cours théoriques et 14 cours pratiques, ils ont pu découvrir, comprendre et apprécier la pratique de l'apiculture. Un des moments marquants de l'année a été notre séance d'initiation à l'élevage de reines, qui a suscité un grand intérêt et a permis à nos élèves de se familiariser avec ce volet très technique. 22 élèves ont franchi un grand pas en installant leur propre rucher, une étape symbolique dans leur parcours de futur apiculteur.



Aux petits soins pour nos colonies

Durant le printemps, en raison de la météo peu favorable, élèves et bénévoles ont dû assurer le

nourrissement des colonies. A Cestas, les acacias n'ont pas pu délivrer leur manne en raison du froid mais fin juin, nous avons pu réaliser une récolte de miel de fleurs. Sur le rucher du Parc Bordelais, grâce à la richesse floristique du lieu et l'abondance de ressources, la récolte a été plus généreuse et au total, nous avons récolté 320 kg de miel de fleurs.

Nous avons également produit 30 kilos de cire, que nous avons transformés en feuilles gauffrées lors d'ateliers qui ont permis aux élèves de découvrir cette activité de valorisation d'un des produits de la ruche. Ces productions sont le résultat d'une collaboration étroite entre les apprenants et les formateurs, et surtout de l'amour du partage des savoirs.

Cette année encore, nous avons déploré la perte de 5 colonies, essentiellement mises à mal par la pression du frelon asiatique. Les nouvelles harpes ainsi que tous les pièges installés dans tous nos ruchers n'ont pas suffi à protéger les plus faibles d'entre elles. Nous avons terminé la saison avec 40 colonies.

Les événements marquants



Au-delà de la pédagogie, cette année a été également marquée par plusieurs événements qui ont permis de renforcer les liens avec la communauté et de sensibiliser à l'importance de l'apiculture. Nous avons eu le plaisir de réceptionner des classes primaires, d'accueillir un groupe de jeunes handicapés et de collégiens dans le cadre d'un projet de science participative. Ces moments ont permis à de jeunes esprits de découvrir les merveilles du monde des abeilles.

Des événements comme le Printemps de l'Abeille au Parc Bordelais, la Fête de l'Abeille et du Miel ou encore notre intervention en EHPAD à Pessac ont été

des occasions de partager notre passion avec le plus grand nombre. L'accueil de groupes tels que la Fédération Girondine de Cyclotourisme ou les Jeunes Sapeurs-Pompiers Allemands, notre participation à des événements tels que le lancement de la saison touristique de l'Office de Tourisme Cœur de Bassin à Marcheprime, la Fête du Parc Birabeille à Mios, le Forum des Associations de Cestas, le World Cleanup Day à Cestas a renforcé l'impact de notre travail et notre volonté de diffuser la connaissance sur les abeilles.

Nos entreprises partenaires

Cette année, Le Crédit Mutuel du Sud-Ouest a rejoint nos entreprises partenaires. Deux ruches ont ainsi été parrainées sur le site de Cestas, une troisième le sera au printemps 2025. La ruche de Nutrikéo a également rejoint le rucher de Cestas, dans le souci de la préserver d'une pression frelon extrêmement forte sur Pessac. Courant juillet nous avons assuré une animation pour les salariés de Nutrikéo. Sur le site de Décathlon, la conduite des trois ruches a été assurée conjointement par les bénévoles du rucher école et une élève de la promotion 2024, salariée de Décathlon.



Un investissement constant pour la pédagogie et la découverte

Cette année, différentes actions ont permis d'améliorer l'accueil des visiteurs et l'expérience pédagogique au Rucher École :

L'installation de notre nouveau rucher « Histoire de ruches » qui donne dorénavant la possibilité d'observer différents modèles de ruches en activité

(Kenyane, Warre, Langstroth, Tonneli). Son inauguration, par le Maire de Cestas, Pierre Ducout, a été un temps fort de la Fête de l'Abeille et du Miel du 8 juin.



Le réaménagement du musée met en valeur et rend plus visibles les différents objets qui y sont conservés. Les groupes qui bénéficient de la visite guidée par nos bénévoles peuvent ainsi déambuler dans l'histoire de l'apiculture de manière plus aisée et instructive.

Dans le rucher de Raymond, à Cestas, une équipe de bénévoles a mené en décembre un chantier d'élagage qui va profiter aux abeilles qui manquaient cruellement de lumière et aux promeneurs qui vont désormais pouvoir observer ce rucher jusqu'alors caché par une végétation très dense. Le rucher de Jeanne n'a pas été en reste, car un toilettage y a également été fait. Les futurs élèves et leurs formateurs profiteront eux aussi de ce travail qui va permettre une circulation plus aisée dans les ruchers lors des cours pratiques.

Cap sur 2025

Nous sommes impatients d'accueillir une nouvelle promotion en 2025 avec un calendrier des cours réaménagé pour mieux répondre aux besoins des élèves et mieux s'adapter à la saisonnalité. Une nouvelle répartition des temps théoriques et pratiques a été élaborée, afin de pouvoir mener les ouvertures de ruches aux périodes les plus favorables. Pour enrichir encore les connaissances de nos élèves, nous avons investi dans deux balances connectées afin qu'ils découvrent la surveillance de l'état des colonies à distance.

Pour satisfaire la curiosité de nos visiteurs scolaires et autres, nous avons projeté l'achat d'une série de kakemonos qui présentent la saison apicole d'un jeune apiculteur. A la fois ludiques et didactiques, ils seront un support précieux pour les bénévoles qui assurent les différentes animations.

Nous inaugurerons lors de la Fête de l'Abeille et du Miel le 14 juin prochain une « volière à abeilles », structure qui va permettre, en toute sécurité, de procéder à une ouverture de ruche devant nos visiteurs. Cette nouvelle installation proposera une expérience plus immersive et interactive et nous ne doutons pas du succès qu'elle va rencontrer.

Le rucher « Histoire de ruches » va s'enrichir de nouveaux modèles : ruche tronc, ruche paille, Layens, bournac et là encore nos bénévoles ont œuvré, en collaboration avec les services techniques de la mairie de Cestas, pour confectionner un abri qui les protégera des intempéries.

Nous poursuivons bien sûr la plantation de végétaux mellifères en proximité de nos ruchers, afin d'enrichir les ressources pour nos colonies et de sensibiliser nos visiteurs à la palette végétale utile aux pollinisateurs dans leur ensemble. 24 arbustes mellifères complètent les précédentes plantations.

C'est grâce à l'implication de nos bénévoles, de nos formateurs et de tous ceux qui nous soutiennent que nous avons pu réaliser tant de choses cette année et que nous allons poursuivre dans cette dynamique. Merci à tous pour cette belle énergie, cette passion et cette volonté de partager les savoirs.

Nous avons hâte de voir ce que l'année 2025 nous réserve et de continuer à faire rayonner ensemble l'apiculture sous toutes ses formes.

Valérie DUPONT.



**PÉPINIÈRES
LE LANN**
Les bons plants !

PÉPINIÈRES LE LANN

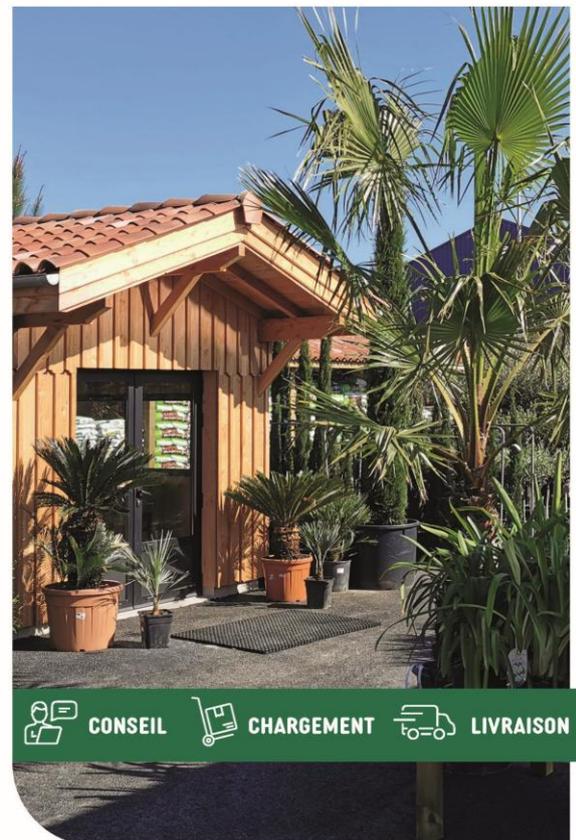
Ouverts 7 j/7,
de 9h à 18h45
contact@lelann.fr

• GRADIGNAN

250, cours du
Général-de-Gaulle
33170 Gradignan
05 56 89 03 54

• GUJAN-MESTRAS

111, av. de Césarée,
Zone de l'Actipôle
33470 Gujan-Mestras
05 57 15 02 11



CONSEIL



CHARGEMENT



LIVRAISON

Thomas
apiculture

Depuis 1906

**FABRICANT
FRANÇAIS**

**MEILLEURES
VENTES 2024**

**NOUVEAU
PRODUIT**



Doseuse pondérale - Modèle exclusif Thomas®
Miel liquide - Réf. ME1116
L'incontournable au meilleur prix.

**NOUVEAU
PRODUIT**



Pompe à miel à impulseur monophasé
600 kg/h - Réf. ME130
Petite mais puissante et économique.

**NOUVEAU
PRODUIT**



Station inclinable polyvalente - Réf. MA1015
Faites écouler le miel de vos maturateurs sans effort.

**NOUVEAU
PRODUIT**



Harpe électrique autonome
- Réf. RS1060
Le cœur de frelons asiatiques.



Désopercule verticale Hobby Api Format Dadant droit
et format Dadant Hoffman - Réf. ME129
Désoperculez à la chaîne sans vous ruiner.

**NOUVEAU
PRODUIT**



Étuve à miel - Décristallisation à thermostat digital - Réf. QB1040
Liquéfiez à la demande votre miel



Allume enfumoir
THOMAS®

**NOUVEAU
PRODUIT**



Allume enfumoir Thomas® 24 nids en laine de bois - Réf. RR1425 - *Le meilleur allume en fumoir du marché.*



Gamme APICLEAN désinfectant miellerie propolis
- Réfs. MA1013 et MA1014
Nettoyants surpuissants.

**Retrouvez-nous
à notre magasin de**

Langon (33)

69 route de Calay, ZA de Calay
33210 Fargues-de-Langon
Téléphone : 05 56 63 55 52
Mail : langon@thomas-apiculture.com



COTISATION SYNDICALE – ABONNEMENT REVUES - ASSURANCES

Nom : Prénom :

Téléphone : Mobile :

E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession / retraité de :

Nom de l'exploitation :

J'accepte de recevoir les newsletters du SAG par email

J'accepte de recevoir la convocation pour l'AG par email

Je souhaite figurer dans l'annuaire des adhérents producteurs

Je souhaite figurer la liste des cueilleurs d'essaims du SAG

Je souhaite recevoir les newsletters de la Fédération apicole

Professionnel

Pluriactif

Apiculteur de loisir

Nb Ruches :

NAPI :

SIRET :

Type de ruches :

.....

Conventionnel

Bio

ADHESION Cotisation syndicale : 21 € / Adhérent **Total 1**

Sur décision de son Conseil d'Administration en date du 18.10.2024, et dans le but de rassembler plutôt que diviser, le Syndicat Apicole de Gironde dispose à compter de 2025 d'une double affiliation aux deux fédérations nationales afin de vous laisser le choix de votre affiliation.

Affiliation UNAF - Assurance **OU** **Affiliation SNA - Assurance**

Formule 1 : **0,10 €** x Ruches =€

Formule 2 : **1,60 €** x Ruches =€

Formule 3 : **2,70 €** x Ruches =€

Ecocontribution : **0,10 €** x Ruches =€

Aff. Juridiques : **0,15 €** x Ruches =€

Pack Bronze : **0,50 €** x Ruches =€

Pack Argent : **1,65 €** x Ruches =€

Pack Or : **3,60 €** x Ruches =€

Total 2 Assurance

Total 2 Assurance

Abonnement revue UNAF Abeilles & Fleurs	31 € €
Abonnement revue SNA L'Abeille de France	33 € €
Abonnement revue FNOSAD La Santé de l'Abeille (limite 30/06/25)	22 € €
Abonnement revue ANERCEA Info-Reines (limite 01/02/25)	37 € €
Je souhaite recevoir les numéros du Bulletin du SAG par courrier	5 € €
Ouvrage 150 ans du SAG « Aux origines du SAG » :	20 € €
Je fais un Don au SAG :	libre €

REVUES & OPTIONS **Total 3**

À : Le :

Signature Total 1+Total 2+Total 3



COTISATION SYNDICALE – ABONNEMENT REVUES - ASSURANCES

ADHESION SAG 2025 (obligatoire)

- **Cotisation Syndicale SAG** : La cotisation est obligatoire pour adhérer au Syndicat Apicole de Gironde. Elle permet aux bénévoles du Conseil d'Administration d'assurer le bon fonctionnement du Syndicat et finance l'adhésion du SAG aux fédérations nationales UNAF et SNA.

Règlement par chèque :

à l'ordre du SAG en copie du présent formulaire complété et signé, envoyé à :
Mme Dominique BONIFACE
11 ch. Du Moulin de Debat, 33770 SALLES

De préférence par virement :

Titulaire : ASS SYNDICALE APICOLE GIRONDE IBAN :
FR76 1330 6002 7423 1256 2212 741
BIC : AGRIFRPP833
Votre Nom/Prénom dans le libellé du virement

Coordonnées / Consentements

- **Liste des Cueilleurs d'essaims** : Cette liste est diffusée sur le site web sag33.com et mise à jour annuellement à date anniversaire des adhésions ou sur simple demande.
- **L'Annuaire des adhérents producteurs** : le SAG diffuse sur son site web un annuaire pour faciliter la mise en relation du public avec les adhérents producteurs qui souhaitent faire la promotion de leurs produits. Annuaire mis à jour annuellement à date anniversaire des adhésions ou sur simple demande
- **Newsletter des fédérations apicoles** : En cochant cette case, vous nous autorisez à communiquer votre adresse email à la fédération de votre choix afin de recevoir directement leurs newsletters

ASSURANCES - ATTENTION : une seule formule au choix

Vous êtes assuré(e) jusqu'au 31 décembre de chaque année. Le nombre de ruches assurées doit être le même que celui déclaré auprès de la D.G.A.L. la déclaration sera demandée en cas de sinistre.

 **Affiliation UNAF - Assurance**

OU

Affiliation SNA - Assurance



Formule 1 : Responsabilité Civile pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de votre activité apicole. Défense pénale et recours.

Formule 2 : Formule 1 + Dommages subis par vos ruches suite : à Incendie / explosion, Événements climatiques à caractères non exceptionnels (tempête, grêle, poids de la neige) ou à caractères exceptionnels (inondation, glissement de terrain...), transport. Catastrophes Naturelles. Vol et vandalisme. Remboursement maximum par ruche : 150 € du 01/03 au 30/09 - 112,50 € le reste de l'année

Formule 3 : Formule 2 incluant un remboursement bien supérieur - Remboursement maximum par ruche : 250 € du 01/03 au 30/09 - 187,50 € le reste de l'année

Redevance Eco-contribution : Léko

Cotisation pour affaires juridiques : pour rappel cette cotisation a été votée par l'Assemblée Générale du 23 février 2002. Elle n'a jamais été augmentée et s'avère plus que jamais nécessaire pour continuer à défendre l'apiculture et l'abeille.

Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site <https://www.unaf-apiculture.info/>

Pack Bronze : Assurance en Responsabilité civile apicole - Défense pénale et Recours + L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit + L'accès aux événements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit + l'accès aux webinaires du SNA + La prise en charge de l'éco-contribution Léko par le SNA à la hauteur du nombre de ruches cotisantes (délivrance d'une attestation et du pack info-tri Citéo sur demande de l'adhérent)

Pack Argent : le Pack Bronze + L'assurance Incendie + Tempête + Inondation.

Pack Or : Le pack Argent + L'assurance Vol + Détérioration.

Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site <https://www.snapiculture.com/assurances-apicoles-2025> Je donne à L'Abeille de France procuration afin de me représenter en tant que mandataire pour satisfaire à la gestion continue de mes obligations environnementales relatives à la Responsabilité Elargie du Producteur « REP », telles que l'enregistrement, la déclaration annuelle, le paiement de la contribution et la transmission du plan de prévention et d'éco-conception. À ce titre, je m'engage à :1. Indiquer pour 2025 à ma structure départementale le nombre de ruches correspondant à ma déclaration de détention et d'emplacement de ruches.2. Régler le montant d'un des packs (Bronze ou Argent ou Or) comprenant l'éco-contribution.3. Accepter les contrôles externes réalisés par LEKO concernant les données de mise sur le marché déclarées par le mandataire. Pour donner effet à la présente procuration, j'atteste que je ne commercialise que des pots de miel

Vous vendez, louez, donnez, échangez, ...
Cette section est la vôtre :

A vendre, matériel professionnel de miellerie,
ruches, essaims : pour informations et prix, contacter
Jean Pierre au 06 80 54 08 44



COURRIER DES ADHÉRENTS

- Vous souhaitez décrire une observation, une pratique apicole, un comportement,
- Vous souhaitez présenter du matériel, des expérimentations
- Vous avez des questions sur vos pratiques, des questions d'ordre général sur l'apiculture,...

Tous les prétextes apicoles sont bons, alors n'hésitez pas ! Envoyez-nous toutes vos contributions sur le formulaire : <https://sag33.com/contact/> ou par mail à contact@sag33.com

Le comité de rédaction se réserve le droit de ne pas publier les courriers qui ne seraient pas en lien avec l'apiculture ou qui ne rentreraient pas dans la ligne éditoriale du Bulletin.

PRÉPARATIONS CULINAIRES POUR GOURMANDS AIMANT LE MIEL

En parcourant la littérature, je me propose de vous faire découvrir, dans chaque publication du Bulletin trimestriel du SAG33 et du Rucher Ecole des Sources et du parc Bordelais, des recettes simples où le miel tient une place essentielle.

LES AVOCATS AU MIEL

Pour se défendre contre la morosité et innover, voici une recette d'automne : les avocats au miel (certains diront que ce titre est paradoxal !)

Il vous faut :

- 1 avocat pour deux personnes,
- du miel de citron (si possible)
- quelques petites cerises confites
- une crème montée (chantilly)

Partager les avocats et les dénoyauter. Les creuser pour enlever la pulpe que l'on met dans une terrine avec le miel liquide (la quantité de miel dépend de la quantité de pulpe), ajouter un peu de liqueur (arôme au choix : le Limoncello est recommandé). Mélanger délicatement pour obtenir une pâte homogène (mixeur lent) que l'on verse dans les écorces d'avocats conservées.

Recouvrir de crème montée et garnir avec les cerises confites. Passage au réfrigérateur recommandé

Alain MUR.



Depuis plus de 25 ans, le spécialiste du matériel apicole et du sirop de nourrissage

Equipement de l'apiculteur



Ruches et ruchettes



Accessoires de la ruche



Miellerie



Au rucher



Conditionnement



Produits de la ruche



API DISTRIBUTION : 4 magasins dans le grand Sud-Ouest

4, av. du Docteur Schinazi
33300 Bordeaux
Tél. 05 56 39 75 14

148, boulevard de l'Europe
64230 Lescar
Tél. 09 83 47 47 71

3, av. de la Saudrune
31120 Portet-sur-Garonne
Tél. 05 61 72 85 95

Z.A.C. Le Rouge
47510 Foulayronnes
Tél. 05 53 71 72 59

www.apidistribution.fr